

Yannick Jadot – Europe Ecologie Les Verts

Taxation des plus riches

Yannick Jadot souhaite réintroduire un impôt de solidarité sur la fortune qui taxera le patrimoine complet, y compris le patrimoine financier et professionnel. Cet impôt sera complété par un bonus/malus sur l'empreinte carbone du patrimoine financier des millionnaires. Les millionnaires possédant un patrimoine financier fortement carboné paieront plus d'impôts que les autres. Le seuil de l'ISF proposé par Yannick Jadot sera relevé à 2 millions d'euros (contre 1,3 millions aujourd'hui). Il souhaite également réaligner la fiscalité des revenus du capital sur celle du travail en supprimant la flat tax.

Par ailleurs, le candidat Europe Ecologie-Les Verts souhaite réformer l'impôt sur les droits de succession en transformant les multiples exonérations qui permettent aujourd'hui aux plus riches de donner 100 000 euros tous les 15 ans à chacun de ses enfants en un abattement unique par héritier, quelle que soit la ligne de filiation, avec un abattement à 200 000 euros. Cette réforme qui permet de cibler les super-héritages sera accompagnée d'une révision du barème pour augmenter la taxation sur les fortes successions ainsi que d'une révision des principales niches fiscales sur les droits de succession (assurance-vie, etc.).

Point d'attention:

Oxfam n'estime pas nécessaire de relever le seuil de l'ISF à 2 millions.

L'abattement unique de 200 000 euros est supérieur au montant moyen de l'héritage moyen (120.00 euros)

Progressivité de l'impôt

Dans son programme, Yannick Jadot affirme vouloir baisser la fiscalité sur les premières tranches de l'impôt sur le revenu et créer de nouvelles tranches sur les hauts revenus. Il déclare par ailleurs vouloir s'attaquer aux niches fiscales qui aggravent les inégalités.

Point d'attention:

Les taux et nouvelles tranches devront être précisés, de même que les niches fiscales ciblées par la réforme.

Le programme de Yannick Jadot ne contient pas de réforme sur la progressivité de la CSG, qui reste le prélèvement le plus important sur le revenu des ménages.

Impôt des multinationales

Yannick Jadot souhaite que la France applique un taux d'impôt minimum effectif supérieur à l'accord OCDE, avec un taux de 25%. Il s'oppose à la baisse des impôts de production et souhaite même revenir sur la baisse votée en 2021, qui s'apparente à un chèque en blanc aux grandes entreprises polluantes, sous couvert de relance économique pour les PME. Le programme de Yannick Jadot promet également de recentrer le Crédit impôt recherche sur la transition écologique.

Le candidat écologiste soutient par ailleurs la mise en place au niveau européen d'une taxation unitaire des multinationales pour s'assurer qu'elles soient taxées là où leur bénéfice est réalisé. Il propose en cas de blocage de mettre en place cette taxation unitaire dans le cadre d'une coopération renforcée.

Point d'attention:

Le taux d'impôt minimum effectif doit effectivement être relevé, mais il doit aussi être accompagné d'une révision des nombreuses exemptions prévues par l'accord qui vont permettre aux multinationales les mieux conseillées de continuer à diminuer leur taux d'imposition effectif en deçà du taux légal.

Au-delà du CIR, le prochain gouvernement devra évaluer l'impact de toutes les niches fiscales aux entreprises, comme le régime mère-fille.

Taxer la spéculation

Le candidat écologiste souhaite "travailler à une taxe sur les transactions financières au niveau européen". Il souhaite par ailleurs renforcer la TTF française en augmentant le taux de 0,3 à 0,4% et en intégrant les opérations les plus spéculatives comme les opérations intrajournalières.

Fiscalité écologique

Yannick Jadot souhaite moduler plusieurs impôts en fonction de leur empreinte carbone, dont notamment l'impôt sur les sociétés, ainsi que la TVA, avec des taux réduits pour les filières bas-carbone et des sur-taux sur les activités les plus polluantes.

Le candidat écologiste souhaite également supprimer les niches fiscales polluantes encore en vigueur, en mettant en place des mécanismes d'accompagnement.

Point d'attention:

Pour pouvoir réformer les taux de TVA, la France devra soit négocier avec ses partenaires européens, soit se placer en dehors du cadre des traités.

Fiscalité féministe

Yannick Jadot fait partie des deux candidats souhaitant une déconjugalisation de l'imposition sur le revenu, afin de lutter contre les spécialisations au sein des couples et contre les inégalités de salaires entre les femmes et les hommes. Il souhaite aussi une déconjugalisation de l'AAH ainsi que la réforme de la fiscalité des pensions alimentaires pour éviter que des femmes précaires soient pénalisées fiscalement par l'obtention d'une pension alimentaire.